



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-9319>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **24-9319**

---

### Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

**Nom de l'acheteur Public** : Commune de Bezons

**Adresse** : Hôtel de Ville, 95870 Bezons

**Coordonnées** :

**Courriel** : Commande-publique@mairie-bezons.fr

**Adresse internet** : <http://www.ville-bezons.fr/a-la-une/>

**Point(s) de contact** : Direction des affaires juridiques et de la commande publique

**Adresse internet du profil d'acheteur** : <http://Marches.maximilien.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons>

**Type de pouvoir adjudicateur** : Autorité régionale ou locale

**Activité principale** :

Services généraux des administrations publiques

**Code NUTS** : FR108

### Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=867137&orgAcronyme=z6n>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues** : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées** :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Par voie électronique via** : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=867137&orgAcronyme=z6n>

### Section 3 - Description du marché

**Intitulé** : Concession de service relative à la gestion et à l'exploitation du marché communal « Au temps des cerises »

**Numéro de référence** : 2400004

**CPV - Objet principal** : 55900000

**Type de marché :** Services

**Description succincte :** Concession de service relative à la gestion et à l'exploitation du marché communal « Au temps des cerises »

### **Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :**

**Ce marché est divisé en lots :** Non

**Code(s) CPV additionnel(s) :**

**CPV - Objet principal :** 55900000

**Lieu d'exécution :**

**Code NUTS :** FR108

**Lieu principal d'exécution ou de livraison :** Territoire de la commune de Bezons

**Description des prestations :** Concession de service relative à la gestion et à l'exploitation du marché communal « Au temps des cerises »

**Critères d'attribution :** La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

**Valeur estimée ( hors TVA ) :** 699556.25 euros

**Durée de la concession :** 60 mois à compter de la notification du marché.

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :**  
Non

### **Section 4 - Conditions de participation**

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :** - Lettre de candidature indiquant l'identité du candidat ou du mandataire du groupement qui précisera l'identité de chaque membre dudit groupement, signée par une personne ayant autorité pour engager la société. - Note de présentation du candidat; -Une déclaration sur l'honneur attestant : - Que le candidat ou membre du groupement considéré ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 ; - Que les renseignements et documents relatifs aux capacités du candidat ou membre du groupement considéré et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8, sont exacts. - Du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 et suivants du Code du travail. L'ensemble des documents justifiant que le candidat ou membre du groupement ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L3123-1 à L3123-5 du Code de la commande publique, notamment : - Si l'opérateur est en redressement judiciaire : copie du ou des jugements prononcés à cet effet ; - Justificatifs indiquant que l'opérateur a bien satisfait à l'ensemble de ses obligations fiscales et sociales telles que prévues à l'article L3123-2 du Code de la commande publique (certificats délivrés par les administrations et organismes compétents). Justificatif de l'inscription du candidat au registre du commerce et des sociétés (extrait K bis ou document d'effet équivalent).

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :** - Lettre de candidature indiquant l'identité du candidat ou du mandataire du groupement qui précisera l'identité de chaque membre dudit groupement, signée par une personne ayant autorité pour engager la société. - Note de présentation du candidat; -Une déclaration sur l'honneur attestant : - Que le candidat ou membre du groupement considéré ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 ; - Que les renseignements et documents relatifs aux capacités du candidat ou membre du groupement considéré et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-

8, sont exacts. - Du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 et suivants du Code du travail. L'ensemble des documents justifiant que le candidat ou membre du groupement ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L3123-1 à L3123-5 du Code de la commande publique, notamment : - Si l'opérateur est en redressement judiciaire : copie du ou des jugements prononcés à cet effet ; - Justificatifs indiquant que l'opérateur a bien satisfait à l'ensemble de ses obligations fiscales et sociales telles que prévues à l'article L3123-2 du Code de la commande publique (certificats délivrés par les administrations et organismes compétents). Justificatif de l'inscription du candidat au registre du commerce et des sociétés (extrait K bis ou document d'effet équivalent).

**Capacité économique et financière :**

**Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation :** Oui

**Capacité économique et financière :**

**Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation :** Oui

**Informations sur les concessions réservées :**

**Marché non réservé**

**Conditions liées à la concession :**

**Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession**

## **Section 5 - Procédure**

**Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :** Non

**Renseignements d'ordre administratif**

**Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :** français

## **Section 6 - Renseignements complémentaires**

**Il s'agit d'un marché renouvelable**

**Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :** Le contrat de concession fera l'objet d'un renouvellement dans un délai de 60 mois à compter de sa date de notification ou de prise d'effet, sauf cas de résiliation anticipée.

**Informations sur les échanges électronique :**

**La commande en ligne sera utilisée**

**La facturation en ligne sera acceptée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations complémentaires :** Visite facultative du site: La visite de la halle de marché est facultative mais recommandée. L'ensemble des informations à ce sujet est indiqué au sein du règlement de la consultation. Mode de passation: La présente consultation est une procédure ouverte. Les candidats sont donc invités à remettre simultanément leur pli contenant leurs candidature et offre avant l'heure et la date limites indiquées en page de garde du règlement de la consultation. Négociations: Conformément aux dispositions de l'article L1411-5 du Code général des collectivités territoriales, l'autorité habilitée à signer la convention, après avis de la Commission des concessions, engagera librement les discussions avec le (ou les) candidat (s) dont l'offre est la mieux classée. Ainsi, en application des dispositions de l'article R3124-1 du Code de la commande publique, la Collectivité négociera avec un maximum de deux (2) candidats, qui seront les mieux classées à l'issue de la première analyse au regard des critères de jugement des offres énoncés, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres. Cette phase de négociation sera scindée en deux étapes successives : - Étape 1 : négociation avec le ou les soumissionnaires, dans les conditions décrites ci-dessous ; - Étape 2 : remise d'une offre finale par le candidat. Toutefois, l'Autorité concédante se réserve le droit de ne pas

engager de négociation. De manière générale, les modalités des éventuelles négociations sont précisées au sein du règlement de la consultation.

**Procédures de recours :**

**Instance chargée des procédures de recours :**

**Nom Officiel :** Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

**Adresse :** 2-4 Bd de l'Hautil, 95000 Cergy-pontoise cedex

**Coordonnées :**

**Téléphone :** +33 130173400

**Télécopieur :** +33 130173459

**Courriel :** Greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

**Adresse internet :** <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

**Organe chargé des procédures de médiation :**

**Nom Officiel :** Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges

**Adresse :** 5, rue Leblanc, 75911 Paris cedex

**Coordonnées :**

**Téléphone :** +33 182524272

**Télécopieur :** +33 182524295

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

**Nom Officiel :** Services du greffe du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

**Adresse :** 2/4, boulevard de l'Hautil, 95027 Cergy-Pontoise

**Coordonnées :**

**Téléphone :** +33 130173400

**Télécopieur :** +33 130173459

**Courriel :** Greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

**Adresse internet :** <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 26/01/2024